



L'intégration politique de l'Afrique : Un impératif urgent pour sa gouvernance, son développement et sa sécurité

YOUSSEF CHIEB

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ EN GÉOSTRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL. UNIVERSITÉ PARIS XIII- CITÉ-SORBONNE. DIRECTEUR DE RECHERCHES, CENTRE FRANÇAIS DE RECHERCHE SUR LE RENSEIGNEMENT

Il est de coutume de considérer que l'Afrique est un continent qui renvoie de lui-même l'image de la mendicité institutionnalisée, de l'errance de millions de migrants, d'une dette colossale et d'un continent infesté de mouvements séparatistes (et pas uniquement le Front du Polisario), de groupes armés jihadistes sous la bannière de l'Etat Islamique ou d'Al Qaïda. Et, depuis une quinzaine

d'années, un continent qui abrite, en toute impunité, les grandes organisations criminelles transfrontalières, et plus inquiétant, transcontinentales. Sur le plan humanitaire, l'Afrique est cycliquement confrontée à des épurations ethniques ou confessionnelles, aux ravages des épidémies, à des saisons de sécheresse provoquant des famines et des déplacements massifs de millions d'habitants. Cette « malédiction » semble perdurer dans plus de 27 Etats et les populations semblent se résigner à vivre sous perfusion onusienne ou celle des ONG, en l'absence d'horizon politique ou stratégique de nature à changer cette image désastreuse qui stigmatise près d'un milliard d'habitants.

Afrique fataliste ?

Quelques organisations africaines (UMA, CEDAO), à portée régionale, ont tenté vainement d'apporter des réponses pour se soustraire de ce déterminisme géopolitique qui plombe le décollage économique, la stabilité et la fatalité qui accèdent le pseudo droit d'ingérence étrangère (civile ou militaire) pour venir au chevet d'un continent agonisant. Pourquoi un tel fatalisme qui a conduit l'Afrique « à rater son rendez-vous avec l'Histoire ? », dixit Sarkozy.

Plusieurs facteurs d'ordre géogra-

phique, géopolitique et humain sont à l'origine de ce naufrage d'un continent, qui regorge pourtant de richesses stratégiques.

En matière d'enjeux militaires et de prolifération d'armes, l'Afrique constitue la deuxième zone crisogène après le Moyen-Orient de par le maillage cardinal du continent par des conflits politiques, ethniques et armés inter ou infra Etats. Sur les cinquante-quatre pays, 37 Etats sont en conflit de voisinage ou face à des menaces endogènes, à l'intérieur de leurs périmètres de souveraineté, soit 68,5% de la surface du Continent.

Le continent africain est fortement marqué par un déterminisme géopolitique, à travers le choc frontal et idéologique entre son Histoire (celle d'une récente intégration dans les standards de la civilisation contemporaine, sauf la rive nord de la Méditerranée) et sa Géographie postcoloniale dessinée à la règle et à l'équerre, ignorant, au passage, toutes les réalités anthropologiques, ethniques et linguistiques. En dépit de ce choc entre son Histoire et sa Géographie, l'OUA, devenue UA, persiste, avec orthodoxie, dans le maintien intangible des frontières héritées des anciennes puissances coloniales !

Le continent est « maudit » y compris par les lois de la nature et par

le déterminisme géographique qui a fragmenté son socle en cinq entités géomorphologiquement, historiquement et idéologiquement hétérogènes (le Nord de l'Afrique méditerranéenne, le Sahara, le Sahel, l'Afrique équatoriale et l'Afrique australe). De telles fractures géographiques ne peuvent favoriser des interconnexions et des infrastructures terrestres. La part de la logistique aérienne et maritime ne représente que 19% des échanges commerciaux intra africains.

Si l'Europe, de par son histoire, sa géographie, ses institutions et son niveau économique, a pu renforcer une coopération continentale, amorcée en 1956 et matérialisée en 1998 par la libre circulation des biens et des personnes, ce scénario est peu probable en Afrique, dans les cinquante prochaines années. La porosité des frontières et leur artificialité ont donné naissance à des Etats-Nations hybrides et disloqués. Comment, dans une telle configuration géopolitique, une Afrique sans frontières puisse voir le jour sans risques majeurs, en matière d'immigration, de tensions ou de génocides ? Toutes les études ont, hélas, démontré la prévalence de la matrice ethno-confessionnelle sur le concept de l'Etat- Nation moderne, comme socle immuable de l'identité des peuples africains... ■



« Le Conseil Paix et Sécurité » : Organe d'intégration stratégique et sécuritaire dysfonctionnel, inefficace et sujet de réforme ?

HASSANE SAOUD

COLONEL DE GR EN RETRAITE. AUTEUR DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE LA DÉFENSE NATIONALE PARIS. CHERCHEUR ASSOCIÉ À L'IREC

L'Union Africaine, en général, et le Conseil « Paix et Sécurité », en particulier, souffrent de dysfonctionnements d'ordre stratégiques, structurels et opérationnels qui entravent son bon fonctionnement et les interactions de ses composantes dont la lourdeur bureaucratique, l'absence de coordination et la réticence de communautés régionales et des Etats à s'impliquer dans les stratégies du CPS, qui est l'objet d'instrumentalisation politique, de la part des grands contributeurs africains dans la maîtrise de l'agenda et des décisions au détriment des « petits pays ».

L'autonomie financière : Un enjeu majeur

L'institution africaine dont le budget de 2017 s'élevait à 782 Millions de \$ est dans l'incapacité de financer ses programmes et son fonctionnement. Cette instance sous perfusion est tributaire, pour 75% des contributions étrangères de l'ONU, l'UE, la Chine, le Japon et les USA. 90% du quart restant est financé par les 5 « grands contributeurs » africains à

savoir l'Algérie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Egypte et l'Angola. Le Maroc, nouvellement admis dans l'institution, a, d'ores et déjà, sa place dans ce gotha africain. Cette situation affaiblit doublement l'autonomie stratégique de l'Union dont les donateurs étrangers, pèse sur les décisions importantes et permet à certains pays d'appliquer leur propre agenda, en fonction d'intérêts économiques et politiques propres. Elle facilite également l'influence des cinq contributeurs cités pour exercer et étendre leur influence partisane dans toutes les décisions inhérentes aux nombreux conflits africains. La nécessité de contrepoids, forts et crédibles, est primordiale pour redonner à cette instance une place convenable dans le concert des organisations internationales.

Pour atteindre cet objectif, l'Afrique doit assurer son indépendance financière et dépasser cette situation de perfusion où elle se trouve et décider de son avenir en toute liberté. Le rapport Kagamé trace des pistes de réflexion intéressantes dont la taxe Kabéruka est le corollaire. Cette taxe de 0,2% sur les importations est susceptible de générer 1,2 Milliard \$ au profit de l'Union Africaine et lui garantir sa survie et sa souveraineté stratégique. A ce stade, une vingtaine de pays l'aurait déjà avalisée, une dizaine aurait donné des gages

pour sa signature, reste les contributeurs principaux qui rechignent à emboîter le pas pour son aboutissement. Un lobbying est déjà en cours pour aboutir à un consensus nécessaire à son adoption.

La complexité structurelle :

« On veut être partout, et on n'est nulle part », disait François Bizimana, ancien député de l'assemblée législative de la CEA. En effet, l'Afrique est constituée de plusieurs entités régionales qui complexifient son mode de fonctionnement, dans leurs interactions et coordinations, indispensables à l'efficacité et à l'efficience de ses structures. Aussi se pose la problématique de la multi-appartenance des pays aux Communautés Régionales, en termes d'obligations financières des Etats, envers les communautés auxquelles ils appartiennent, de l'incapacité de fournir des personnels compétents au sein des CER et in fine, mettre ces structures dans une situation de concurrence, au lieu d'une complémentarité incontournable pour une véritable intégration économique, politique et sécuritaire nécessaires au Continent africain. Par ailleurs, près d'un quart des pays sont en défaut de paiement de cotisation au profit des communautés, de l'UA (le Burundi par exemple cumule un retard de cotisation de 2,9 Millions de \$).

Le Conseil de Paix et Sécurité est l'or-



gane le plus important de l'Union Africaine, en termes d'attributions puisque la dernière réforme lui a attribué, en plus, le département des affaires politiques malgré ses moyens limités en ressources humaines et constitue une charge supplémentaire dont il est difficile de s'acquitter, dans l'état actuel des choses. La réforme de cet outil continental de paix et de stabilité est une impérieuse nécessité pour qu'il soit en adéquation avec les menaces émergentes sur le continent. L'enjeu de la cybersécurité jusqu'ici mal appréhendé est un autre challenge à maîtriser en termes de sécurité... ■

